

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MONTASTRUC LA CONSEILLERE

Numéro SIRET : **21310358300018**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DES VALLEES DU TARN ET DU GIROU

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget PRINCIPAL

ANNEE 2020

Code INSEE 31358	MONTASTRUC LA CONSEILLERE Budget PRINCIPAL	BP 2020
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,03%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	155,56%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	54,94%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
6811

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 757 578,59	2 596 950,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 160 628,59

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 757 578,59	3 757 578,59
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 253 457,89	755 001,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	461 753,94	1 080 001,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 119 790,17	(si solde positif)

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 835 002,00	1 835 002,00
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	5 592 580,59	5 592 580,59
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 022 407,37	0,00	1 096 710,00		1 096 710,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 432 648,00	0,00	1 504 100,00		1 504 100,00
014	Atténuations de produits	7 271,00	0,00	2 000,00		2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	530 510,31	0,00	695 131,73		695 131,73
Total des dépenses de gestion courante		2 992 836,68	0,00	3 297 941,73		3 297 941,73
66	Charges financières	32 000,00	0,00	64 479,50		64 479,50
67	Charges exceptionnelles	13 000,00	0,00	13 000,00		13 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	220 855,68		382 157,36		382 157,36
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 258 692,36	0,00	3 757 578,59		3 757 578,59
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	54 000,00		0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		54 000,00		0,00		0,00
TOTAL		3 312 692,36	0,00	3 757 578,59		3 757 578,59

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 757 578,59

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	21 000,00		21 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	397 050,00	0,00	416 050,00		416 050,00
73	Impôts et taxes	1 266 143,00	0,00	1 267 000,00		1 267 000,00
74	Dotations, subventions et participations	714 100,00	0,00	711 100,00		711 100,00
75	Autres produits de gestion courante	181 500,00	0,00	181 500,00		181 500,00
Total des recettes de gestion courante		2 578 793,00	0,00	2 596 650,00		2 596 650,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	0,00	300,00		300,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 579 093,00	0,00	2 596 950,00		2 596 950,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	68 000,00		0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		68 000,00		0,00		0,00
TOTAL		2 647 093,00	0,00	2 596 950,00		2 596 950,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 160 628,59

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 757 578,59

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	20 000,00		20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 615 500,00	450 040,00	956 734,58		1 406 774,58
	Total des dépenses d'équipement	1 615 500,00	450 040,00	976 734,58		1 426 774,58
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	6 271,00		6 271,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	178 000,00	11 713,94	270 452,31		282 166,25
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	738,42		0,00		0,00
	Total des dépenses financières	178 738,42	11 713,94	276 723,31		288 437,25
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 794 238,42	461 753,94	1 253 457,89		1 715 211,83
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	68 000,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	56 702,06		0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	124 702,06		0,00		0,00
	TOTAL	1 918 940,48	461 753,94	1 253 457,89		1 715 211,83
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					119 790,17
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 835 002,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	207 164,84	0,00	545 000,00		545 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00		1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	1 207 164,84	1 000 000,00	545 000,00		1 545 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	260 000,00	0,00	130 000,00		130 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	550 000,00	0,00	0,00		0,00
138	Budget communautaire et fonds structurels	80 000,00	80 000,00	80 000,00		160 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	1,00	1,00	1,00		2,00
	Total des recettes financières	893 001,00	80 001,00	210 001,00		290 002,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 100 165,84	1 080 001,00	755 001,00		1 835 002,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	54 000,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	56 702,06		0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	110 702,06		0,00		0,00
	TOTAL	2 210 867,90	1 080 001,00	755 001,00		1 835 002,00
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 835 002,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

0,00

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP 2020
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 096 710,00		1 096 710,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 504 100,00		1 504 100,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	695 131,73		695 131,73
66	Charges financières	64 479,50	0,00	64 479,50
67	Charges exceptionnelles	13 000,00	0,00	13 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	382 157,36		382 157,36
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 757 578,59	0,00	3 757 578,59

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 757 578,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 271,00	0,00	6 271,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	282 166,25	0,00	282 166,25
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 406 774,58		1 406 774,58
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 715 211,83	0,00	1 715 211,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

119 790,17

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 835 002,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 000,00		21 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	416 050,00		416 050,00
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 267 000,00		1 267 000,00
74	Dotations, subventions et participations	711 100,00		711 100,00
75	Autres produits de gestion courante	181 500,00	0,00	181 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300,00	0,00	300,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 596 950,00	0,00	2 596 950,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 160 628,59

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 757 578,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	130 000,00	0,00	130 000,00
13	Subventions d'investissement	705 000,00	0,00	705 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2,00		2,00
	Recettes d'investissement - Total	1 835 002,00	0,00	1 835 002,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 835 002,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 022 407,37	1 096 710,00	
60611	Eau et assainissement	36 000,00	30 000,00	
60612	Énergie - Électricité	165 000,00	165 000,00	
60613	Chauffage urbain	60 000,00	40 000,00	
60621	Combustibles	5 000,00	5 000,00	
60622	Carburants	13 000,00	13 000,00	
60623	Alimentation	140 000,00	135 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	800,00	800,00	
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	17 000,00	
606311	Fournitures embellissement ville	10 000,00	20 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	73 000,00	60 000,00	
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	35 000,00	
60636	Vêtements de travail	5 000,00	5 000,00	
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	
60640	Fournitures Bibliothèque	450,00	560,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	3 200,00	4 000,00	
60670	Fournitures scolaires élémentaire	16 007,37	17 000,00	
606701	Livres Ecole élémentaire	4 000,00	5 000,00	
60671	Fournitures scolaires maternelle	8 000,00	6 000,00	
611	Contrats de prestations de services	90 000,00	93 000,00	
6132	Locations immobilières	5 000,00	2 000,00	
6135	Locations mobilières	16 000,00	17 000,00	
61521	Terrains	2 000,00	3 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	23 000,00	50 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	20 000,00	50 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	3 000,00	3 000,00	
61524	Bois et forêts	1 000,00	1 000,00	
61551	Matériel roulant	5 000,00	5 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	16 000,00	
6156	Maintenance	90 000,00	63 000,00	
6161	Assurance multirisques	30 000,00	30 000,00	
6168	Autres primes d'assurance		54 000,00	
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	3 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	4 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	1 500,00	
6226	Honoraires	8 000,00	8 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	10 000,00	
6228	Divers	5 000,00	6 000,00	
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	30 000,00	25 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	3 500,00	
6237	Publications	20 000,00	12 000,00	
6238	Divers	6 000,00	6 000,00	
62470	Transports élémentaire piscine	3 000,00	3 000,00	
6248	Divers	250,00	250,00	
6251	Voyages et déplacements	600,00	600,00	
6256	Missions	800,00	600,00	
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 000,00	
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	16 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	2 500,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	500,00	900,00	
6288	Autres services extérieurs	10 000,00	10 000,00	
63512	Taxes foncières	20 000,00	20 000,00	
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	1 200,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	300,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 432 648,00	1 504 100,00	
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	5 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 240,00	4 500,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 900,00	17 000,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	3 180,00	3 500,00	
6411	Personnel titulaire	837 400,00	930 000,00	
6413	Personnel non titulaire	75 000,00	100 000,00	
64168	Autres emplois d'insertion	15 000,00	10 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	139 920,00	140 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	233 200,00	250 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 500,00	6 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	58 300,00	0,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 968,00	3 800,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 240,00	4 300,00	
6478	Autres charges sociales diverses	31 800,00	30 000,00	
014	Atténuations de produits	7 271,00	2 000,00	
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	1 000,00	1 000,00	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	6 271,00	1 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	530 510,31	695 131,73	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..		7 000,00	
6531	Indemnités	68 000,00	84 000,00	
6533	Cotisations de retraite	2 900,00	4 000,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 000,00	7 200,00	
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	30 000,00	
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	
6553	Service d'incendie	56 955,77	65 000,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	10 000,00	10 000,00	
65548	Autres contributions	63 967,66	64 400,00	
6558	Autres contributions obligatoires	18 000,00	18 000,00	
65582	Piscine	2 500,00	2 500,00	
657362	CCAS	20 000,00	20 000,00	
65738	Autres organismes publics	162 186,88	287 031,73	
65748	Subventions associations	80 000,00	85 000,00	
65888	Autres	8 000,00	8 000,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 992 836,68	3 297 941,73	
66	Charges financières (b)	32 000,00	64 479,50	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 000,00	64 479,50	
67	Charges exceptionnelles (c)	13 000,00	13 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	220 855,68	382 157,36	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	3 258 692,36	3 757 578,59	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	54 000,00	0,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	54 000,00	0,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	54 000,00	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	54 000,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 312 692,36	3 757 578,59	

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 757 578,59

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	21 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		20 000,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	20 000,00	1 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	397 050,00	416 050,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00	3 000,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	3 000,00	3 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	260 000,00	280 000,00	
70688	Autres prestations de services	50,00	50,00	
70846	Au GFP de rattachement	120 000,00	120 000,00	
70876	Par le GFP de rattachement	10 000,00	10 000,00	
73	Impôts et taxes	1 266 143,00	1 267 000,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 204 143,00	1 210 000,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	500,00	500,00	
73211	Attribution de compensation	55 000,00	50 000,00	
7336	Droits de place	5 000,00	5 000,00	
7338	Autres taxes	500,00	500,00	
7388	Autres taxes diverses	1 000,00	1 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	714 100,00	711 100,00	
7411	Dotation forfaitaire	220 000,00	220 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	205 000,00	205 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	90 000,00	90 000,00	
74718	Autres	100,00	100,00	
7473	Départements	1 000,00	0,00	
7476	C.C.A.S. et Caisses des Ecoles	15 000,00	15 000,00	
7478	Autres organismes	45 000,00	50 000,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	90 000,00	90 000,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	6 000,00	5 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	15 000,00	15 000,00	
7484	Dotation de recensement	7 000,00	0,00	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 000,00	6 000,00	
7488	Autres attributions et participations	15 000,00	15 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	181 500,00	181 500,00	
752	Revenus des immeubles	180 000,00	180 000,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 500,00	1 500,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		2 578 793,00	2 596 650,00	
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	300,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	300,00	300,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 579 093,00	2 596 950,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	68 000,00	0,00	
722	Immobilisations corporelles	14 000,00	0,00	
7768	Neutralisation des amort. des subventions d'équipement versées (54 000,00	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		68 000,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		2 647 093,00	2 596 950,00	
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

1 160 628,59

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 757 578,59

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		20 000,00	
2182	Matériel de transport		20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 500 (5)		15 000,00	
	Opération d'équipement n° 505 (5)	124 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 509 (5)	20 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 512 (5)	25 000,00	20 000,00	
	Opération d'équipement n° 513 (5)	10 000,00	172 233,58	
	Opération d'équipement n° 514 (5)	13 000,00	32 000,00	
	Opération d'équipement n° 518 (5)	5 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 522 (5)	5 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 523 (5)	5 000,00	50 000,00	
	Opération d'équipement n° 525 (5)	45 000,00	40 000,00	
	Opération d'équipement n° 527 (5)	20 000,00	5 000,00	
	Opération d'équipement n° 528 (5)	15 000,00	5 000,00	
	Opération d'équipement n° 529 (5)	5 000,00	10 000,00	
	Opération d'équipement n° 533 (5)	38 000,00	45 000,00	
	Opération d'équipement n° 534 (5)	5 000,00	17 500,00	
	Opération d'équipement n° 536 (5)	1 096 000,00	240 000,00	
	Opération d'équipement n° 537 (5)	2 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 544 (5)	10 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 545 (5)	10 000,00	10 000,00	
	Opération d'équipement n° 546 (5)	5 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 550 (5)	15 000,00	10 000,00	
	Opération d'équipement n° 553 (5)	5 000,00	2 000,00	
	Opération d'équipement n° 556 (5)	5 000,00	5 000,00	
	Opération d'équipement n° 557 (5)	5 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 558 (5)	10 000,00	20 000,00	
	Opération d'équipement n° 564 (5)	30 000,00	30 000,00	
	Opération d'équipement n° 566 (5)	5 000,00	5 000,00	
	Opération d'équipement n° 567 (5)	5 000,00	5 000,00	
	Opération d'équipement n° 569 (5)	10 000,00	50 000,00	
	Opération d'équipement n° 570 (5)	55 000,00	80 000,00	
	Opération d'équipement n° 571 (5)	2 500,00	8 000,00	
	Opération d'équipement n° 575 (5)	5 000,00	5 000,00	
	Opération d'équipement n° 576 (5)	5 000,00	5 000,00	
	Opération d'équipement n° 577 (5)		50 000,00	
	Opération d'équipement n° 578 (5)		1,00	
	Opération d'équipement n° 579 (5)		15 000,00	
	Opération d'équipement n° 580 (5)		5 000,00	
	Total des dépenses d'équipement	1 615 500,00	976 734,58	
10	Dotations, fonds divers et réserves		6 271,00	
10226	Taxe d'aménagement		6 271,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	178 000,00	270 452,31	
1641	Emprunts en euros	160 000,00	253 805,31	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	
16873	Départements	15 000,00	13 647,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	738,42	0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	738,42	0,00	
Total des dépenses financières		178 738,42	276 723,31	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 794 238,42	1 253 457,89	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	68 000,00	0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	54 000,00	0,00	
198	Neutralisations amortissements subventions d'équipement versées	54 000,00	0,00	
	Charges transférées (9)	14 000,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	4 000,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	10 000,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	56 702,06	0,00	
2112	Terrains de voirie	9 707,60	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	46 994,46	0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		124 702,06	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 918 940,48	1 253 457,89	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

461 753,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

119 790,17

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 835 002,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	207 164,84	545 000,00	
1323	Départements	167 164,84	120 000,00	
1326	Autres établissements publics locaux		250 000,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	40 000,00	175 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		1 207 164,84	545 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	810 000,00	130 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	230 000,00	100 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	550 000,00	0,00	
138	Autres subventions d'investissement non transférables	80 000,00	80 000,00	
1387	Budget communautaire et fonds structurels	80 000,00	80 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	
024	Produits de cessions	1,00	1,00	
Total des recettes financières		893 001,00	210 001,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		2 100 165,84	755 001,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	54 000,00	0,00	
2804132	Départements - Bâtiments et installations	54 000,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		54 000,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	56 702,06	0,00	
2031	Frais d'études	30 464,40	0,00	
2033	Frais d'insertion	423,66	0,00	
2138	Autres constructions	16 106,40	0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	9 707,60	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		110 702,06	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 210 867,90	755 001,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	1 080 001,00
-----------------------------	--------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 835 002,00
---	---------------------

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP 2020
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 500

LIBELLE : Parking SNCF

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	15 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00		
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	15 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-15 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 512

LIBELLE : Embellissement ville

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		70 817,16	^a 0,00	20 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	70 817,16	0,00	20 000,00		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	16 259,35	0,00	20 000,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terr	38 533,53	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	16 024,28	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1323	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-20 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 513

LIBELLE : Réserve foncière

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		581 542,16	^a 0,00	172 233,58	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	632,68	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	632,68	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	580 909,48	0,00	172 233,58		
2111	Terrains nus	436 317,70	0,00	172 233,58		
2112	Terrains de voirie	2 040,33	0,00	0,00		
2113	Terrains aménagés autres que voirie	140 000,00	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	2 551,45	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
16873	Départements	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-172 233,58
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 514

LIBELLE : PLU

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		146 894,08	11 040,00	32 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	146 729,63	11 040,00	32 000,00		
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	34 487,51	11 040,00	32 000,00		
2031	Frais d'études	100 538,34	0,00	0,00		
2032	Frais de recherche et de développement	11 703,78	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	164,45	0,00	0,00		
2111	Terrains nus	164,45	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	0,00	0,00
1321	0,00	0,00
16	0,00	0,00
16	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 040,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 518

LIBELLE : Pétanque

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 606,73	^a 0,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terr	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	1 606,73	0,00	0,00		
2313	Constructions	1 606,73	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

0,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 522

LIBELLE : RD 888

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		54 000,00	^a 0,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	54 000,00	0,00	0,00		
204132	Départements - Bâtiments et installations	54 000,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 523

LIBELLE : Tennis

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		392 249,92	a 0,00	50 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	362 199,95	0,00	50 000,00		
2113	Terrains aménagés autres que voirie	359 103,57	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	3 096,38	0,00	50 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	30 049,97	0,00	0,00		
2313	Constructions	29 332,37	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	717,60	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 525

LIBELLE : Cuisine centrale

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		224 183,52	^a 12 000,00	40 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	207 363,06	12 000,00	40 000,00		
21312	Bâtiments scolaires	10 027,52	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	5 597,34	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	11 673,20	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	105 402,19	12 000,00	40 000,00		
2181	Installations générales, agencements et aménagements	46 543,37	0,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 456,44	0,00	0,00		
2184	Mobilier	23 884,54	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	778,46	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	16 820,46	0,00	0,00		
2313	Constructions	4 726,31	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	12 094,15	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-52 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 527

LIBELLE : Ecole maternelle

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		222 932,55	^a 8 000,00	5 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	216 350,30	8 000,00	5 000,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terr	1 731,81	0,00	0,00		
21312	Bâtiments scolaires	184 564,52	8 000,00	5 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	327,60	0,00	0,00		
2138	Autres constructions	1 089,98	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	6 714,70	0,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 781,35	0,00	0,00		
2184	Mobilier	8 676,80	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	7 463,54	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	6 582,25	0,00	0,00		
2313	Constructions	6 582,25	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-13 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 528
LIBELLE : Cimetière
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		123 312,46	a 0,00	5 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	123 312,46	0,00	5 000,00		
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 115,27	0,00	0,00		
2116	Cimetières	21 920,00	0,00	0,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terr	81 336,58	0,00	5 000,00		
21316	Équipements du cimetière	18 940,61	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00
16873 Départements	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 529

LIBELLE : Foot

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		106 276,34	^a 0,00	10 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	82 847,72	0,00	10 000,00		
2113	Terrains aménagés autres que voirie	8 796,22	0,00	10 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	13 263,33	0,00	0,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	44 722,55	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et aména	16 065,62	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	23 428,62	0,00	0,00		
2312	Agencements et aménagements de terrains	6 778,49	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	16 650,13	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-10 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 533

LIBELLE : Mairie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		921 848,33	^a 37 000,00	45 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	0,00		
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	888 156,35	32 000,00	45 000,00		
2112	Terrains de voirie	285,00	0,00	0,00		
21311	Hôtel de ville	868 912,42	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	4 106,10	0,00	45 000,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	2 269,85	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	3 452,40	0,00	0,00		
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00		
21538	Autres réseaux	1 558,76	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	0,00	23 000,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et aména	3 631,70	0,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 940,12	0,00	0,00		
2184	Mobilier	0,00	9 000,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	33 691,98	0,00	0,00		
2312	Agencements et aménagements de terrains	9 707,60	0,00	0,00		
2313	Constructions	23 984,38	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-82 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 534

LIBELLE : Eglise

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		896 931,34	a 0,00	17 500,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	896 931,34	0,00	17 500,00		
21318	Autres bâtiments publics	894 536,14	0,00	17 500,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	2 395,20	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 536

LIBELLE : Crèche

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		975 499,36	^a 376 000,00	240 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	30 888,06	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	30 464,40	0,00	0,00		
2033	Frais d'insertion	423,66	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	912 422,06	376 000,00	240 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	890 737,26	280 000,00	240 000,00		
2138	Autres constructions	16 106,40	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et aménagements	4 281,00	6 000,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	90 000,00	0,00		
2184	Mobilier	1 297,40	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	32 189,24	0,00	0,00		
2313	Constructions	24 994,43	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	7 194,81	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-616 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 537

LIBELLE : Archives

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 492,07	a 0,00	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	1 492,07	0,00	0,00		
2168	Autres collections et oeuvres d'art	1 492,07	0,00	0,00		
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 544

LIBELLE : Rugby

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		409 103,24	^a 0,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	365 290,74	0,00	0,00		
2113	Terrains aménagés autres que voirie	16 492,28	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	343 628,50	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	1 808,00	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 361,96	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	43 812,50	0,00	0,00		
2313	Constructions	15 196,24	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	28 616,26	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 545

LIBELLE : Ecole Vinsonneau

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		326 788,50	^a 6 000,00	10 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	210 052,80	6 000,00	10 000,00		
21312	Bâtiments scolaires	159 424,60	5 000,00	10 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	7 627,25	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	22 202,08	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et aménagements	1 343,80	0,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 536,74	0,00	0,00		
2184	Mobilier	8 886,33	1 000,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	1 032,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	116 735,70	0,00	0,00		
2313	Constructions	112 591,56	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	4 144,14	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-16 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 546

LIBELLE : Route de Paulhac

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		199 616,12	a 0,00	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	140 100,17	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	140 100,17	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	59 515,95	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	59 515,95	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 550

LIBELLE : Dojo

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 480 466,48	^a 0,00	10 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	1 328 037,56	0,00	10 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	1 317 784,05	0,00	10 000,00		
2152	Installations de voirie	8 699,64	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	466,80	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et aménagements	123,88	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	963,19	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	152 428,92	0,00	0,00		
2313	Constructions	152 428,92	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-10 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 553

LIBELLE : Esplanade Sant Pere

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		599 811,72	^a 0,00	2 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 536,22	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	3 536,22	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	535 224,30	0,00	2 000,00		
2113	Terrains aménagés autres que voirie	309 088,59	0,00	0,00		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 812,66	0,00	0,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terr	42 910,50	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	701,13	0,00	0,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	675,22	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	67 171,00	0,00	0,00		
21534	Réseaux d'électrification	3 104,00	0,00	0,00		
21538	Autres réseaux	1 175,26	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	79 585,94	0,00	2 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	61 051,20	0,00	0,00		
2313	Constructions	5 462,55	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	55 588,65	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-2 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 556

LIBELLE : Chemin Vert

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		14 029,68	^a 0,00	5 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	430,56	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	430,56	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	12 041,38	0,00	5 000,00		
2152	Installations de voirie	12 041,38	0,00	5 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	1 557,74	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 557,74	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1332	Amendes de police		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-5 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 557

LIBELLE : Gendarmerie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		148 503,81	^a 0,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	148 503,81	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	148 144,41	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	359,40	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
16873	Départements		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

0,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 558

LIBELLE : Eclairage public

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		18 677,85	^a 0,00	20 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	18 677,85	0,00	20 000,00		
2152	Installations de voirie	15 610,05	0,00	0,00		
21534	Réseaux d'électrification	3 067,80	0,00	0,00		
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	20 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-20 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 564

LIBELLE : Trottoirs

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		74 758,16	^a 0,00	30 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	74 758,16	0,00	30 000,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	9 357,71	0,00	30 000,00		
2152	Installations de voirie	36 328,71	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	29 071,74	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-30 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 566

LIBELLE : PLUVIAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		31 246,89	^a 0,00	5 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	31 246,89	0,00	5 000,00		
21538	Autres réseaux	31 246,89	0,00	5 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-5 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 567
LIBELLE : PREVENTION RISQUES PROFESSIONNELS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		9 584,30	a 0,00	5 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	9 584,30	0,00	5 000,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	4 378,24	0,00	5 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	909,60	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	4 296,46	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318 Autres	0,00	0,00
1328 Autres	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 569
LIBELLE : CINEMA SALLE JACQUES BREL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		21 347,52	^a 0,00	50 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	21 347,52	0,00	50 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	10 764,00	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	10 583,52	0,00	0,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	50 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-50 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 570
LIBELLE : Avenue de la Brante
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		51 588,22	^a 0,00	80 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	51 588,22	0,00	80 000,00		
2151	Réseaux de voirie	6 624,60	0,00	0,00		
2152	Installations de voirie	44 963,62	0,00	80 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-80 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 571
LIBELLE : SALLE POLYVALENTE OMNISPORTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 809 876,53	^a 0,00	8 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	2 801 511,95	0,00	8 000,00		
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terr	14 255,88	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	2 772 950,33	0,00	0,00		
21533	Réseaux câblés	2 334,23	0,00	0,00		
21538	Autres réseaux	3 215,74	0,00	0,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	3 388,95	0,00	0,00		
2184	Mobilier	5 366,82	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	8 364,58	0,00	0,00		
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	8 364,58	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 575

LIBELLE : Bibliotheque

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 178,80	^a 0,00	5 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 220,00	0,00	0,00		
2051	Concessions et droits similaires	2 220,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	958,80	0,00	5 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	958,80	0,00	5 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-5 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 576

LIBELLE : Salles de danse

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	5 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00		
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	0,00	5 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-5 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 577

LIBELLE : Service Technique

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	50 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00		
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	20 000,00		
2184	Mobilier	0,00	0,00	20 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-50 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 578

LIBELLE : Projet nouvelle école élémentaire

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	1,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1,00		
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	1,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-1,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 579

LIBELLE : Carrefour de la Conseillère

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	15 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00		
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	15 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-15 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 580

LIBELLE : Ancien presbytère

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	5 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	5 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-5 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 975 181,92									
1641 Emprunts en euros (total)					3 975 181,92									
200085111	SA CAISSE EPARGNE	18/05/2000		25/06/2001	160 071,46	F		4.82	3.4935		A	X	N	A-1
546964000	SA CRCAM TOULOUSE MIDI PYRENNEES	21/12/2000		05/05/2001	365 877,64	F		5.654	6.41098		A	X	N	A-1
MIN059959/001	SA CAISSE FRANCAISE FL	25/10/2000		15/08/2002	661 536,98	R	TAM	4.79	4.09317		A	P	N	A-1
MPHO16113	SA CAISSE FRANCAISE FL	25/10/2000		01/01/2002	447 695,84	F		5.44	5.44		T	P	N	A-1
7089830	SA BANQUE POPULAIRE	18/05/2016		08/03/2017	2 340 000,00	V		1.6376	1.6376		T	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					137 222,69									
16873 Départements (total)					137 222,69									
7915	DEPARTEMENT	10/09/2008		01/12/2009	60 060,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
9721	DEPARTEMENT	22/09/2013		17/12/2014	5 023,25	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
20003	DEPARTEMENT	27/11/2015		18/02/2017	54 951,14	F		0.0	2.4765		A	X	N	A-1
2017-000548	DEPARTEMENT	19/02/2018		03/07/2019	17 188,30	F		0.0	2.48032		A	X	N	A-1
Total général					4 112 404,61									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 366 393,15					124 715,90	26 257,11	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 366 393,15					124 715,90	26 257,11	0,00	0,00
200085111	N	0,00		13 129,15	0,42	F		3.4935	13 129,15	632,83	0,00	0,00
546964000	N	0,00		29 203,95	0,33	F		6.41098	29 203,95	1 804,80	0,00	0,00
MIN059959/001	N	0,00		46 297,99	0,58	R	TAM	4.09317	46 297,99	2 254,63	0,00	0,00
MPH016113	N	0,00		45 417,92	1,00	F		5.44	36 084,81	1 772,01	0,00	0,00
7089830	N	0,00		1 232 344,14	16,92	V		1.6376	0,00	19 792,84	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		66 664,69					13 647,00	0,00	0,00	0,00
16873 Départements (total)		0,00		66 664,69					13 647,00	0,00	0,00	0,00
7915	N	0,00		16 016,00	3,92	F		0.0	4 004,00	0,00	0,00	0,00
9721	N	0,00		1 261,25	1,92	F		0.0	627,00	0,00	0,00	0,00
20003	N	0,00		34 347,14	4,08	F		2.4765	6 868,00	0,00	0,00	0,00
2017-000548	N	0,00		15 040,30	6,50	F		2.48032	2 148,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 433 057,84					138 362,90	26 257,11	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 433 057,84					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP 2020
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		273 723,31	273 723,31
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		267 452,31	267 452,31
1641	Emprunts en euros	253 805,31	253 805,31
1687	Autres dettes	13 647,00	13 647,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 271,00	6 271,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	6 271,00	6 271,00
10226	Taxe d'aménagement	6 271,00	6 271,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	273 723,31	461 753,94	D001 119 790,17	855 267,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP 2020
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		210 001,00	III 210 001,00
Ressources propres externes de l'année (a)		210 000,00	210 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	100 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00
138	Subventions d'investissement	80 000,00	80 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1,00	1,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	0,00	0,00
024	Produits de cessions	1,00	1,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	210 001,00	1 080 001,00	0,00	0,00	1 290 002,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	855 267,42
Ressources propres disponibles	IV	1 290 002,00
Solde	V = IV - II (6)	+ 434 734,58

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 657 149,66	3 161 756,73										59 913,36	78 923,12	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL HLM	1993	P	14 logements cité Marius Gineste	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 694,37	36 687,27	8,67	A	F	4,8	F		3,5			2 260,06	2 805,65	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL HLM	1996	X	14 logements cité Marius Gineste	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	250 211,28	128 313,77	7,50	A	F	4,8	F		4,8			6 158,86	11 082,23	
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL HLM	1996	X	14 logements cité Marius Gineste	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 214,46	6 910,27	7,50	A	F	4,3	F		4,3			297,14	644,99	
ASSOC OGECE ECOLE STE THERESE	2007	X	Ecole Primaire Sainte Thérèse	SA CREDIT AGRICOLE	250 000,00	185 445,17	17,42	M	F	4,25	F		4,25			7 745,87	7 012,33	
GROUPE ARCADE	2013	X	7 logements lot Castouret	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 087,47	60 218,63	33,33	A	F	1,05	F		1,05			331,20	1 615,54	
GROUPE ARCADE	2013	X	7 logements lot Castouret	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 676,65	26 561,45	43,33	A	F	1,85	F		1,85			358,58	445,98	
3 F IMMOBILIERE MIDI PYRENEES SA VALLEE DU THORE	2013	P	44 logements avenue Marius Gineste	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	807 444,60	728 640,03	32,58	A	F	2,35	F		2,35			17 123,04	14 235,28	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3 F IMMOBILIERE MIDI PYRENEES SA VALLEE DU THORE	2013	X	44 logements avenue Marius Gineste	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 040,20	33 030,55	42,58	A	F	1,8	F	1,8				511,97	529,17	
GROUPE ARCADE	2013	X	7 logements lot Castouret	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 197,14	18 396,27	43,33	A	F	1,05	F	1,05				101,18	370,69	
3 F IMMOBILIERE MIDI PYRENEES SA VALLEE DU THORE	2013	X	44 logements avenue Marius Gineste	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	195 082,80	172 896,89	32,58	A	F	1,8	F	1,8				2 679,90	3 900,82	
GROUPE ARCADE	2013	X	7 logements lot Castouret	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 970,89	86 370,58	34,33	A	F	1,85	F	1,85				1 166,00	2 018,56	
3 F IMMOBILIERE MIDI PYRENEES SA VALLEE DU THORE	2013	X	44 logements avenue Marius Gineste	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	149 169,00	139 003,25	42,58	A	F	2,6	F	2,6				3 266,58	1 836,34	
SFHE	2015	X	19 logements les Terrasses du Pastel	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	117 798,30	111 002,66	45,42	A	F	1,85	F	1,85				1 498,54	1 756,63	
SFHE	2015	P	19 logements les Terrasses du Pastel	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 773,60	43 485,45	45,42	A	F	1,05	F	1,05				239,17	833,37	
ERILIA	2015	X	38 logements Clos Amandine avenue de la Brante	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 981,00	48 324,49	45,42	A	F	1,85	F	1,85				266,19	926,81	
SFHE	2015	X	19 logements les Terrasses du Pastel	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	117 516,30	106 890,56	35,42	A	F	1,05	F	1,05				587,90	2 693,06	
SFHE	2015	X	19 logements les Terrasses du Pastel	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	295 962,60	272 986,97	35,42	A	F	1,85	F	1,85				3 685,32	5 939,07	
ERILIA	2016	X	38 logements clos Amandine avenue de la Brante	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	193 981,00	182 802,29	45,42	A	F	1,85	F	1,85				2 471,95	2 890,52	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2016	X	38 logements clos Amandine avenue de la Brante	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	177 808,00	161 728,54	35,42	A	F	1,85	F	1,85				890,21	4 075,63	
ERILIA	2016	X	38 logements Clos Amandine avenue de la Brante	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	663 540,00	612 061,64	35,42	A	F	1,85	F	1,85				8 273,70	13 310,45	
TOTAL GENERAL					3 657 149,66	3 161 756,73										59 913,36	78 923,12	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	2 596 950,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
65748	54	fonc	ASSOC A CHACUN SON CHEMIN	Associations	450,00
65748	23	fonc	ASSOC accidentés de la vie FNATH	Associations	50,00
65748	01	fonc	ASSOC AMIS DES ARCHIVES	Associations	40,00
65748	02	fonc	ASSOC ANCIENS COMBATTANTS ET Victimes de Guerre	Autres	0,00
65748	03	fonc	ASSOC APEL ST THERESE	Autres	80,00
65748	04	fonc	ASSOC ARCHERS DU GIROU	Autres	100,00
65748	05	fonc	ASSOC BASKET CLUB	Autres	1 500,00
65748	06	fonc	ASSOC CANTE L AOUSELOU	Autres	850,00
65748	07	fonc	ASSOC CAP MONTAS	Autres	600,00
65748	08	fonc	ASSOC CERCLE LAIQUE	Autres	2 150,00
65748	47	droits place	ASSOC CERCLE LAIQUE	Autres	1 800,00
65748	09	fonc	ASSOC CHASSE MONTASTRUC ACCA Pt Pt GASC Hubert	Autres	250,00
65748	46	fonct	ASSOC CINESTAR	Associations	500,00
65748	10	fonc	ASSOC CLUB BRIDGE	Associations	200,00
65748	12	fonc	ASSOC COMITE DES FETES	Autres	0,00
65748	11	droits place	ASSOC COMITE DES FETES	Autres	0,00
65748	13	fonc	ASSOC CVM	Associations	7 500,00
65748	14	fonc	ASSOC CVM CYCLOTOURISME	Associations	470,00
65748	44	fonc	ASSOC DES LILAS 3° AGE	Associations	200,00
65748	15	fonc	ASSOC FAMILIALE INTERCANTONALE	Autres	1 000,00
65748	16	fonc	ASSOC FNACA COMITE CANTONAL	Associations	300,00
65748	17	fonc	ASSOC FOOTBALL MONTASTRUC	Associations	4 000,00
65748	49	droits place	ASSOC FOOTBALL MONTASTRUC	Associations	0,00
65748	19	tournoi	ASSOC JUDO CLUB MONTASTRUC	Associations	1 200,00
65748	18	fonct	ASSOC JUDO CLUB MONTASTRUC	Associations	2 200,00
65748	20	fête musique	ASSOC MJC	Associations	2 350,00
65748	21	fonct	ASSOC MJC	Associations	11 000,00
65748	22	fonct	ASSOC MONTAS DE LIVRES	Associations	700,00
65748	48	fonct	ASSOC MONTAS DE LIVRES	Associations	0,00
65748	25	fonct	ASSOC PASS PORTS LOISIRS	Associations	450,00
65748	52	fonc	ASSOC PERLES D ARTISTES	Associations	150,00
65748	28	droits place	ASSOC PETANQUE MONTASTRUC Pt SAMUEL Francis	Associations	1 700,00
65748	27	fonct	ASSOC PETANQUE MONTASTRUC Pt SAMUEL Francis	Associations	1 700,00
65748	45	fonct	ASSOC POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE MONTASTRUC	Autres	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	26	fonct	ASSOC POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE MONTASTRUC	Autres	0,00
65748	29	fonct	ASSOC RANDONAT	Associations	400,00
65748	51	fonc	ASSOC SOUTIEN DE L ENSEIGNEMENT ENFANTS MALADES	Associations	50,00
65748	31	fonct	ASSOC SPORTING CLUB RUGBY	Associations	5 000,00
65748	30	droits place	ASSOC SPORTING CLUB RUGBY	Associations	1 500,00
65748	33	tournoi	ASSOC TENNIS CLUB MONTASTRUC	Associations	150,00
65748	34	fonct	ASSOC TENNIS CLUB MONTASTRUC	Associations	1 700,00
65748	35	fonct	ASSOC TLSE PROTECTION ANIMAUX	Autres	1 800,00
65748	53	fonc	ASSOCIATION FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE G. BRASSENS	Etat	200,00
65748	50	fonct	ASSOCIATION ROCK TON BELL	Associations	1 400,00
65748	36	fonct	COMITE Dpt CONTRE CANCER LIGUE N	Associations	90,00
65748	38	fonct	COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELL	Associations	330,00
65748	37	voyage scolaire	COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE	Associations	1 000,00
65748	39	fonct	COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE	Associations	830,00
65748	40	fonct	CROIX ROUGE FRANCAISE	Associations	70,00
65748	41	fonct	GROUPEMENT DEFENSE SANITAIRE PRO PROPHYLAXIE	Associations	110,00
65748	42	fonct	Mr Mme DIVERS	Personnes physiques	26 800,00
65748	43	fonct	PREVENTION ROUTIERE	Autres	80,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5	2	7	7	0	7
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif ppal 2ème cl	C	1	2	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		16	9	25	25	0	25
Technicien ppal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	6	7	13	13	0	13
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	3	1	4	4	0	4
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	4	1	5	5	0	5
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	2	0	2
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Gardien-Brigadier	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		24	11	35	35	0	35

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				109 990,08		
Urbanisme	C	ADM		18 331,68	Depart agent	CDD
Adjoint technique	C	TECH		18 331,68	Depart agent	CDD
Adjoint technique	C	TECH		18 331,68	Accoissement	CDD
Adjoint technique	C	TECH		18 331,68	Depart agent	CDD
Adjoint technique	C	TECH		18 331,68	Accoissement	CDD
Adjoint technique	C	TECH		18 331,68	Accoissement	CDD
TOTAL GENERAL				109 990,08		

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP 2020
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP 2020
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - 31 - Budget PRINCIPAL	BP 2020
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire, Jean-Baptiste CAPEL,
A Montastruc-la-Conseillère, le 28/07/2020
Le Maire, Jean-Baptiste CAPEL,

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Montastruc-la-Conseillère, le 28/07/2020

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

Maire, Jean-Baptiste Capel	
1er Adjoint, Véronique Millet	
2ème Adjoint, William Laskier	
3ème Adjoint, Nathalie Bachelet	
4ème Adjoint, Serge Perez	
5ème Adjoint, Mireille Laurens	
6ème Adjoint, Vincent Mestdagh	
Conseiller, Daniel Fortier	
Conseiller, Philippe Lalanne	
Conseiller, Agnès Du Lac	
Conseiller, Vincent Oltra	
Conseiller, Sandrine Grelet	
Conseiller, Hervé Sangier	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Conseiller, Maria Le Nivet	
Conseiller, Sandrine Chaubet	
Conseiller, Marjorie Maucouard	
Conseiller, Michel Anguille	
Conseiller, Jean-Louis Thomas	
Conseiller, Chantal Michaux	
Conseiller, Adeline Guibert	
Conseiller, Patricia Cadoz	
Conseiller, Nabila Senhadji	
Conseiller, Médéric Gautier	

Certifié exécutoire par le Maire, Jean-Baptiste CAPEL, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/07/2020 et de la publication le 28/07/2020.

A Montastruc-la-Conseillère, le 28/07/2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

- p.46 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 p.47 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
 p.49 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 p.50 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 p.51 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 p.53 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 p.54 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
 p.55 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
 p.56 A4 - Etat des provisions
 p.57 A5 - Etalement des provisions
 p.58 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 p.59 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
 p.60 A8 - Etat des charges transférées
 p.61 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X

B - Engagements hors bilan

- p.62 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
 p.65 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
 p.66 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
 p.67 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
 p.68 B1.5 - Etat des autres engagements donnés
 p.69 B1.6 - Etat des engagements reçus
 p.70 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
 p.72 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 p.73 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 p.74 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X

C - Autres éléments d'informations

- p.75 C1 - Etat du personnel
 p.78 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
 p.79 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
 p.80 C3.2 - Liste des établissements publics créés
 p.81 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
 p.82 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.83 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
 p.84 D2 - Arrêté et signatures

X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X
X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)